

# LES PRINCIPALES RELATIONS DEMO-ECONOMIQUES SCHEMA EN VUE D'UN PROGRAMME DE RECHERCHES\*

P. GUILLAUMONT

L'objet de cette note est de présenter brièvement les principaux concepts et théories démo-économiques utilisables pour une recherche appliquée en Afrique. Les concepts et théories évoqués ici concernent l'effet des phénomènes de population sur l'économie et non l'effet inverse. La recherche appliquée pourrait être réalisée à l'ORSTOM, et serait facilitée par l'existence d'une section économie-démographie.

En effet la présence de démographes et d'économistes dans un même groupe de recherches peut être avantageusement utilisée. Déjà le fait que le terrain d'enquête des uns et des autres ait été commun ou très voisin, comme dans le bassin arachidier au Sénégal doit permettre de confronter les conclusions, de définir d'éventuelles enquêtes complémentaires et de préciser simultanément les thèmes de recherches. Il serait d'autre part intéressant, si les moyens le permettaient, de réaliser sur les thèmes mis au point des études comparatives entre différentes zones d'un même pays (par exemple le Sénégal) ou de divers pays africains.

Bien que les thèmes démo-économiques soient suggérés ici de façon générale, il est plus ou moins implicitement fait référence à l'Afrique tropicale, notamment aux zones rurales. Ceci pour tenir compte de l'orientation géographique de l'ORSTOM, mais aussi parce que les relations démo-économiques qui s'y établissent semblent plus mal connues encore que dans d'autres régions du Tiers Monde.

Cette incertitude recouvre les deux principaux types de questions démo-économiques auxquelles il est parfois ailleurs hâtivement répondu :

- *Quelle est la situation démo-économique ? Y a-t-il surpeuplement ou sous-peuplement ?*
- *Quels sont les effets de l'évolution démographique sur l'économie ? La croissance démographique apparaît-elle trop rapide à cet égard ?*

Le premier type de questions relève d'une analyse statique, ou de statique comparative, le second type de question, d'une analyse dynamique. Ces questions ont évidemment des implications en ce qui concerne la politique démographique et économique : l'une et l'autre, dans la mesure où elles appellent des réponses différenciées selon les zones, débouchent sur le problème des migrations ; la seconde sert souvent et de plus en plus, en divers pays, mais rarement africains, à justifier, mais de façon plus ou moins convaincante, la limitation des naissances.

---

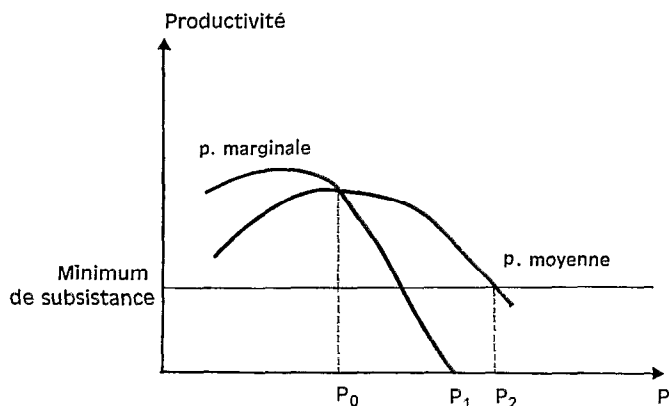
\* Point 3 b : 1/SCHÉMA GÉNÉRAL.

## 1. LA SITUATION DÉMO-ÉCONOMIQUE : SURPEUPLEMENT ET SOUS-PEUPLEMENT

Définir ou caractériser de façon synthétique une situation démo-économique à un moment donné est d'autant plus difficile que l'ensemble étudié est plus complexe et plus mouvant. Pour telle zone rurale africaine traditionnelle et relativement homogène, une telle recherche peut être relativement significative ; la classique analyse statique paraît avoir ici plus de portée qu'ailleurs. Pour l'ensemble d'une économie africaine, urbaine et rurale à la fois, un critère simple est sans doute inutilisable, mais la description toujours possible. Si l'on s'en tient à une zone rurale supposée homogène, divers problèmes se posent : celui des critères du surpeuplement ou sous-peuplement, celui des modes d'observation et celui de la relativité de la situation observée, qui conduit à la statique comparative.

### 1.1. LES CRITÈRES

Pour définir une situation démo-économique et notamment son état de surpeuplement ou sous-peuplement, trois principaux critères peuvent être retenus de préférence à d'autres :



Dans les trois cas la situation est définie par rapport à la productivité (moyenne ou marginale) du travailleur (ou du travail) ; celle-ci est supposée varier en fonction du nombre de travailleurs (ou de la quantité de travail) et toutes choses sont égales par ailleurs.

#### 1.1.1. Position par rapport au maximum (P<sub>2</sub>)

Le surpeuplement, en un premier sens traditionnel et « malthusien » est atteint lorsque la population, dans l'état des techniques, ne peut produire plus qu'il est nécessaire pour subsister (production moyenne égale au minimum de subsistance). Ici la relation démo-économique est réciproque : l'arrivée au maximum entraîne une réaction de l'économie sur la population. La population effective peut toutefois être éventuellement supérieure au « maximum » si elle dispose de ressources extérieures.

### 1.1.2. Position par rapport à l'optimum « économique » ( $P_0$ )

Le surpeuplement, en ce second sens, classique lui aussi, mais de moins en moins utilisé dans les économies industrielles pour lesquelles il a été conçu, se situe au-delà de l'optimum économique de population, point pour lequel la productivité moyenne, en l'état des techniques, est maximale (productivité moyenne égale à la productivité marginale). Pour une zone rurale donnée, pratiquant un type de culture donné, et disposant d'un équipement donné, un tel optimum peut être défini de façon presque « technique ».

Il existe certes d'autres façons de concevoir l'optimum de population, qui traduisent diverses finalités et n'ont pas été représentées sur le graphique. Elles renvoient à des notions de surpeuplement ou sous-peuplement moins « techniques » et moins habituelles (1).

### 1.1.3. Position par rapport au point de chômage déguisé ( $P_1$ )

Le surpeuplement, en ce troisième sens, qui depuis NURKSE est devenu le plus courant dans la littérature concernant le Tiers Monde, existe lorsqu'en l'état des techniques, une partie de la population peut être retirée de la zone étudiée sans que la production diminue (productivité marginale nulle) (2). Il y a alors chômage déguisé (structurel). On sait quelles précisions il faut apporter à ce concept pour qu'il puisse être utilisé.

— le surpeuplement s'apprécie sur un cycle culturel complet (l'année) et le chômage déguisé (structurel), distinct du chômage saisonnier doit être repéré dans la période de pointe. On pourra néanmoins définir un chômage déguisé « conventionnel » (Rosenstein-Rodan) (3) si l'on admet qu'une certaine proportion de main-d'œuvre extérieure peut intervenir au cours de cette période.

— La productivité marginale nulle « on a wide range » qui caractérise le surpeuplement est celle des travailleurs et non, bien sûr, celle du travail qui n'est pas effectué lorsqu'il est inutile (4). Le chômage déguisé se traduit par une durée et une intensité de travail inférieures à la normale ; il est donc relatif à une durée et à une intensité normales de travail.

— L'état des techniques, de l'équipement, des cultures, etc. est supposé ne pas changer. On admet toutefois que des modifications minimales en ce domaine peuvent en toute occurrence être nécessaires pour pouvoir transférer l'excédent de main-d'œuvre. Si l'on suppose, les modifications plus importantes, on définit par rapport à elles un chômage déguisé « potentiel » différent de l'excédent « réel » (5). Pour réaliser ces modifications, fortes ou mineures, et pour que soient fournis les stimulants nécessaires au travail accru de ceux qui restent et de ceux qui partent, il apparaît que le coût social d'utilisation des travailleurs en chômage déguisé n'est pas nul. Le chômage déguisé « mobilisable » est lui-même relatif à ce coût.

(1) Cf. BUQUET (L.) *L'optimum de population*, Paris, PUF, 1956. A. SAUVY, *Théorie générale de la population*, Paris,

Paris, Ed. Cujas, 1968, chap. II.

(3) Cf. ROSENSTEIN-RODAN (P.), « Chômage et sous-emploi déguisés dans l'agriculture », *Economie et statistique agricoles* ; F.A.O., vol. VI, n° 718 juillet-août 1957, p. 1-7 reproduit in *Travail*, articles et études, vol. I, publié par l'Institut de Développement économique de la BIRD, 1963.

(4) Cf. SEN (A.R.), *Choice of Techniques*, Oxford, Basic Blackwell, 1962, pp. 13-16.

(5) ROSENSTEIN-RODAN, article cité.

## 1.2. MODES D'OBSERVATION

Que l'on s'attache à l'un ou l'autre critère, il sera nécessaire de procéder à une analyse par zones relativement homogènes. Trois types principaux d'investigation peuvent être envisagés :

### 1.2.1. Sensibilité à des événements démographiques exogènes

Certains auteurs ont tenté de repérer ou de réfuter l'existence du chômage en considérant l'évolution de la production à la suite d'une diminution de population active du fait de guerre ou d'épidémie. Les interprétations tirées des phénomènes de guerre sont toujours discutables car bien « d'autres choses » varient par ailleurs. Celles qui sont tirées d'épidémies plus mortelles que durablement débilitantes sont assez rares ou se rapportent à des périodes trop anciennes (Inde 1918-1919, épidémie de grippe) (1). L'expérimentation ne saurait en être proposée...

Si des cas paraissaient toutefois utilisables, ils pourraient l'être afin de repérer tout aussi bien la position par rapport à l'optimum que par rapport au point de chômage déguisé.

D'autres variations exogènes de population peuvent aussi permettre des observations, telles que celles qui se produisent lors de la construction d'un grand ouvrage, dans des régions voisines.

Pour repérer la position par rapport au maximum, au contraire, on peut observer l'évolution de la mortalité lorsque se produisent des améliorations sanitaires, telles que des vaccinations, toutes choses restant égales par ailleurs (équipement, mais aussi ressources courantes extérieures). La rigidité à la baisse de la mortalité peut alors signifier que le maximum est atteint. Si au contraire la mortalité baisse, il faut encore pour qu'elle manifeste une situation en deçà du maximum que l'amélioration dont elle résulte ait cette baisse pour résultat essentiel, sans que la débilité diminue de façon importante, ce qui pourrait accroître la productivité et permettre l'augmentation d'une population arrivée autrement à son maximum.

### 1.2.2. Recours à des enquêtes appropriées

Des enquêtes directement effectuées sur le terrain doivent permettre de caractériser la situation démo-économique ; un exemple en est fourni par celle que ROSENSTEIN-RODAN a réalisée en Italie du sud pour mesurer le chômage déguisé (2). De telles enquêtes peuvent servir pour situer un espace économique au regard de l'un ou l'autre des critères. Pour une zone à peu près homogène aux points de vue matériel (sol, équipement) et sociologique (ethnie, éducation), éventuellement divisée en unités de densité différente, l'enquête doit déterminer notamment :

- a) la population, sa structure par âge, sa répartition par type d'activité,
- b) les temps de travaux par type d'activité,
- c) les productions effectives,
- d) les productivités moyenne et marginale en fonction de la densité (au cas où un découpage significatif a pu être réalisé),
- e) la production maximale possible avec une population accrue, toutes choses égales par ailleurs,
- f) la population nécessaire pour réaliser la production effective, toutes choses égales par ailleurs, compte tenu de diverses hypothèses sur les normes de travail.

(1) Cf. SCHULTZ (T.), *Transforming Traditional Agriculture*, Yale University Press, 1964, chap. 4, pp. 53-70.

(2) Cf. ROSENSTEIN-RODAN, article cité.

La comparaison de (a) et (e) ~~permet de situer la zone étudiée par rapport au critère du maximum~~, la comparaison de (a) et (d), par rapport au critère de l'optimum, la comparaison de (b) et (f), par rapport au critère du chômage déguisé.

### 1.2.3. Utilisation de résultats d'enquêtes effectuées à d'autres fins

Divers renseignements du type indiqué ci-dessus doivent pouvoir dès à présent et sans enquête supplémentaire être tirés d'études effectuées à des titres variés (enquêtes démographiques, enquêtes sur les temps de travaux, etc.). Diverses comparaisons seraient sans doute possibles, dont un bilan serait intéressant, et permettrait de préciser les renseignements qu'une enquête ultérieure pourrait chercher à recueillir.

Un exemple de ce genre d'étude est fourni par Morton PAGLIN qui tente de montrer l'absence de chômage déguisé dans l'agriculture indienne (1). Toutefois la méthode utilisée, qui consiste à comparer les rendements par acre selon la taille des exploitations, et à expliquer le rendement plus élevé des plus petites par l'intensité plus grande des cultures ne parvient pas à des conclusions convaincantes : l'intensité est en effet mesurée par l'usage de l'ensemble des facteurs mesurés monétairement et non pas par le seul usage du facteur travail. L'hypothèse de stabilité des autres conditions alors disparaît (2) (3).

## 1.3. RELATIVITÉ DES SITUATIONS ET ANALYSE DE LEUR CHANGEMENT

L'égalité des autres choses par ailleurs est nécessaire au départ pour définir le surpeuplement ou le sous-peuplement, dont l'existence est ainsi rendue relative. Pour une politique de développement, cette égalité ou stabilité ne peut être indéfiniment supposée et la situation démo-économique doit être appréciée en fonction des modifications possibles du reste des choses. S'il existe des phénomènes de surpeuplement, et si ceux-ci sont relatifs, ils peuvent parfois être atténués, selon des méthodes dont le coût peut souvent être évalué.

### 1.3.1. Dans une région donnée

A l'intérieur d'une zone la situation par rapport aux différents points critiques, définie pour un type de culture, une technique, un équipement et une éducation donnés peut changer si un de ces autres facteurs se modifie (déplacement de la courbe et des points critiques). Une analyse de statique comparative peut ainsi, plus facilement sans doute que dans des zones économiques plus complexes, déterminer l'effet d'un changement de culture ou de technique sur le maximum de population, l'optimum ou le point de chômage déguisé : par exemple passage à la culture attelée, ou recours aux engrais ou bien culture du mil au lieu de l'arachide... Le coût de ce changement doit lui-même pouvoir être chiffré.

(1) Cf. PAGLIN (M.) « Surplus Agricultural Labor and Development : Facts and Theories » *American Economic Review*, septembre 1965, pp. 815-834.

(2) Pour un bilan des études empiriques sur le chômage déguisé (antérieures à celle de PAGLIN), cf. KAO (Ch. H.C.), ANSHEL (K.R.) and EICHER (C.K.) « Disguised Unemployment in Agriculture : A. Survey » in EICHER (C.K.) and WITT (L.) Ed. *Agriculture in Economic Development*, New York, 1964, pp. 129-144.

(3) Si l'observation de la situation démo-économique apparaît délicate lors même qu'il s'agit d'une zone homogène, elle l'est plus encore pour des économies composées de zones hétérogènes. Au sein de celles-ci d'ailleurs la présence de villes connaissant un chômage important, bien qu'elle pose un problème particulièrement grave, ne peut être considérée comme l'expression d'un surpeuplement général du pays.

### 1.3.2. Dans un ensemble de régions inégalement peuplées

Des zones surpeuplées peuvent apparaître à côté d'autres sous-peuplées, pour un usage donné de facteurs autres que le travail. Des politiques migratoires sont alors concevables dont le coût peut être recherché.

Il est intéressant de comparer le coût d'une amélioration donnée de la situation démo-économique d'ensemble réalisée par accroissement des facteurs utilisés dans la zone la plus peuplée ou réalisée par déplacement de population. De même peut-on faire l'analyse coût-efficacité de ces deux types d'action. Certes le changement de situation démo-économique peut paraître réalisable aussi au moyen d'une politique de limitation des naissances dont le coût est lui-même évaluable ; mais une telle action n'exerce ses effets sur la population active qu'au terme d'un nombre d'années important au cours desquelles bien d'autres conditions se modifient. C'est d'ailleurs une des raisons principales pour laquelle le rôle d'une politique de limitation des naissances ne peut s'apprécier au moyen d'une analyse statique de coût-efficacité ; une autre raison tient au fait que ce type d'analyse évalue globalement le coût et les avantages alors que la situation démo-économique s'apprécie en termes de produit par tête. Aussi l'analyse des effets d'une limitation des naissances doit-elle être conduite en termes dynamique et per capita, non sans difficultés comme on le verra (1).

## 2. L'ÉVOLUTION DÉMO-ÉCONOMIQUE

L'analyse de l'évolution démo-économique est logiquement bien distincte de celle de la situation, même si elle doit s'y référer. Dynamique et non statique, son objet diffère ainsi que ses méthodes :

— l'effet des variations de la population et de leur rythme est analysé et non plus l'effet du nombre ou de la densité à un moment donné.

— les autres facteurs ne sont plus supposés constants, leur variation n'est plus même supposée exogène, mais est influencée par l'évolution démographique elle-même.

— celle-ci à son tour peut être influencée par l'évolution économique. Nous laisserons toutefois de côté ici cet aspect des relations démo-économiques qui est encore trop incertain, quel que soit l'intérêt des théories qui le prennent en compte (NELSON, LEIBENSTEIN, etc.).

De nombreuses analyses ont été présentées ces dernières années sur les effets économiques de la croissance démographique et de son éventuel ralentissement. Les études ont été effectuées indifféremment pour des pays considérés comme surpeuplés ou sous-peuplés, sans toutefois, semble-t-il, porter sur l'Afrique tropicale francophone (1). Il pourrait en être réalisé après de délicates mises au point méthodologiques. Certains des problèmes qui se posent en la matière sont ici évoqués.

Ils le sont d'abord dans l'hypothèse d'une analyse portant globalement sur l'économie ; puis, compte tenu de la diversité des situations démo-économiques à l'intérieur des pays africains et de l'importance des déplacements qui s'y effectuent, quelques remarques sont présentées sur l'analyse de ces déplacements.

---

(1) Pour un calcul « classique » de coût-efficacité appliqué à ce domaine cf. ENKE (S.) « The Economic Aspects of Slowing Population Growth » *The Economic Journal*, mars 1966, pp. 44-56. Pour une analyse per capita et dynamique, cf. les travaux récents de la Division des Etudes démographiques, Département économique de la Banque Mondiale, notamment KING (T.) « The Measurement et Economic Benefits From Family Planning Projects and Programs » Economic Department Working Paper n° 71, BIRD Washington, mars 1970.

## 2.1. LES EFFETS DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DANS UNE ZONE CONSIDÉRÉE GLOBALEMENT

Il n'est pas question ici de traiter ce vaste problème au fond, mais de rappeler les principales lignes de raisonnement pour esquisser d'éventuelles orientations de recherche.

Admettons comme critère provisoire, mais imparfait de l'évolution économique le produit par tête. Celui-ci peut être influencé par la croissance démographique de différentes façons :

— par le dénominateur (le chiffre de la population) pour une évolution donnée du produit global. Longtemps l'analyse s'en est tenue là : par exemple, étant donné un certain taux d'épargne, un certain coefficient de capital et par suite un certain taux de croissance global, la croissance du produit par tête apparaissait comme la différence entre la croissance du produit global et celle de la population... Mais la première n'est évidemment pas indépendante de la seconde.

— par le numérateur (le produit global) : c'est là que l'analyse devient importante, mais délicate et sujette à controverse. La croissance démographique affecte l'évolution des facteurs de production et leur productivité dans un sens qui peut être défavorable ou favorable ; il en va inversement du ralentissement de la croissance démographique (sous-entendu par diminution de la natalité).

### 2.1.1. Les effets négatifs de la croissance démographique ou les avantages d'un ralentissement

Le type de raisonnement qui prévaut issu de certains points des analyses de COALE et HOOVER (1) ; et souvent utilisé, a récemment donné lieu à des présentations synthétiques de G.W. JONES (2) et de ZAIDAN (3, 4). Il est sommairement le suivant : les taux de natalité élevés associés à la forte croissance démographique entraînent une structure par âge très jeune (soit une proportion d'inactifs ou un rapport d'inactifs aux actifs, dit encore taux de « dépendance », élevé) ; il en résulte une difficulté marquée d'épargne et d'investissement ; une diminution de la fécondité doit alors entraîner, par changement de la structure par âge, un accroissement du produit par tête (au moins pendant la quinzaine d'années suivant la diminution, le nombre de producteurs ne diminue pas, mais la population totale est moindre) ; l'accroissement du produit par tête est alors supposé permettre un accroissement d'épargne et d'investissement qui par âge qui elle-même influence, toutes choses égales d'ailleurs, l'épargne.

L'effet de la fécondité sur l'épargne et l'investissement en capital matériel s'accompagne d'autre part d'un effet sur l'éducation et la santé des enfants moins nombreux, susceptible d'accroître leur productivité lorsqu'ils deviendront actifs.

(1) COALE (A.J.) et HOOVER (E.M.) *Population Growth and Economic Development in Low Income Countries A case Study of India Prospects*, Princeton University Press, 1958, ou « L'influence de l'accroissement démographique sur le développement économique » in *Population*, articles et études, Institut pour le développement économique, BIRD, 1969, pp. 13-23.

(2) JONES (G.W.) *Les conséquences du déclin de la fécondité dans les pays en voie de développement*, Documents publiés par Le Population Council, New York, octobre 1969.

(3) ZAIDAN (G.C.) « Accroissement démographique et développement économique » *Finances et Développement*, mars 1969, 42-9.

(4) Cf. aussi OHLIN (G.) *Régulation démographique et développement économique*, Centre de Développement de l'O.C.D.E., Paris, 1967, et RUPRECHT (T.K.) et WAHREN (C.) *Programmes démographiques et développement économique et social*, Centre de Développement de l'O.C.D.E., Paris 1970, chap. II.

La relation essentielle et susceptible de jouer à court terme est celle qui s'établit entre taux de fécondité, structure par âge et taux d'épargne. Si l'effet de la fécondité sur la structure par âge (et le produit par tête) est automatique et valable pour toute population, l'effet de la structure par âge sur l'épargne et l'investissement requiert une analyse adaptée à chaque économie. Ainsi peut-il être intéressant de rechercher pour telle économie africaine (tel milieu urbain, ou tel milieu rural) ce que pourrait devenir les ressources libérées par une moindre natalité éventuelle (affectation privée — laquelle ? — ou prélèvement public — pour quel usage ?). Une telle recherche, paraît d'autant plus nécessaire que l'argument est présenté généralement comme intéressant toute économie à fécondité élevée.

### 2.1.2. Les effets positifs de la croissance démographique ou les inconvénients d'un ralentissement

Ici la formalisation est plus difficile, mais divers arguments sont avancés qui méritent examen pour les économies africaines :

— après 15 à 20 ans le niveau de la fécondité se répercute sur la population active. Cet effet, souvent négligé dans les analyses de type coût-efficacité (car l'actualisation le rend négligeable) est pris en compte dans les modèles de ralentissement démographique, mais y intervient avec un décalage par rapport à l'effet précédemment analysé, et ne le compense pas (1). Il reste qu'à terme l'effet sur la production de l'accroissement du nombre d'actifs dépend de l'état des techniques et des autres facteurs prévalant

lation. Or des thèses contraires sont avancées par d'autres auteurs au sujet des techniques agricoles ; la pression démographique serait un facteur puissant d'intensification des cultures, peut-être une force sans égale pour changer les habitudes de travail (temps et techniques) et permettre ainsi directement ou indirectement la modernisation. Cette thèse soutenue avec précision et nuances par E. BOSERUP (2), analysée par R. BADOVIN (3), reprise par FROELICH (4), mériterait de faire l'objet d'enquêtes précises en Afrique, où elle semble déjà avoir reçu quelques confirmations.

Diverses questions seraient alors à étudier, notamment quels sont les seuils démographiques où un tel changement peut se produire ? S'il y a une diminution de natalité, le changement peut-il intervenir avant que ne diminue la croissance de la population active ? Si oui ne risque-t-il pas d'être atténué par la perspective de cette diminution, si non il risque en tous cas d'être retardé.

— Les attitudes enfin peuvent être modifiées par la croissance démographique. L'argument naguère appliqué aux pays industrialisés, notamment par SAUVY, se trouve l'être aussi aux pays sous-développés. La croissance démographique créant un défi y entraînerait une réponse. Idée suggérée par HIRSCHMAN dans le cadre de sa théorie du développement : la croissance démographique, obligeant à investir accroît ainsi l'aptitude à investir, facteur limitatif (5). Thèse séduisante mais difficilement vérifiable, sauf dans la mesure où les changements de technologie évoqués ci-dessus peuvent en apparaître comme des exemples particuliers. Le problème général est de savoir quelle est la croissance démographique suffisante pour créer le défi, sans que la possibilité d'une réponse soit éliminée.

(1) Cf. ZAIDAN, art. cité, p. 7.

(2) BOSERUP (E.), *Evolution agraire et pression démographique*, traduction française, Paris, Flammarion, 1970.

(3) BADOVIN (R.) « Pression démographique et développement agricole en Afrique » *Penant*, octobre-nov.-déc. 1966, pp. 415-430.

(4) FROELICH (J.C.) « Pression démographique et techniques agraires » *Penant*, sept. 1967, pp. 289-299.

(5) HIRSCHMAN (A.O.) *La stratégie du développement économique*, traduction française, Paris, Ed. Ouvrières, 1964, pp. 200-209.





analyse de l'évolution d'économies africaines : sans vouloir reprendre les diverses hypothèses techniques ou institutionnelles auxquelles ils recourent, on rappellera l'absence d'analyse des facteurs de variation de la productivité dans le secteur agricole et surtout l'hypothèse de plein emploi dans le secteur moderne. Or une des caractéristiques les plus marquantes et peut-être les plus mal expliquées de l'évolution d'économies dualistes est justement la migration vers des villes n'offrant aucune garantie d'emploi et manifestant un chômage d'ampleur croissante, alors même que le secteur traditionnel ne dispose pas — le plus souvent — d'excédent de main-d'œuvre.

Une des tentatives les plus intéressantes pour expliquer ce phénomène en termes économiques est sans doute celle de TODARO (1) qui fait de la migration une fonction de la différence relative entre revenus individuels urbain et rural, ainsi que de la probabilité de trouver un emploi en ville. Mais une telle analyse doit être complétée par une recherche des facteurs démographiques et sociologiques (2). On retiendra donc, à côté des différences entre revenus eux-mêmes affectés d'une probabilité d'emploi : l'importance démographique, les garanties sociales offertes par le milieu urbain et susceptibles de remplacer l'emploi, l'attrait de la vie urbaine, des services sociaux, des infrastructures, des services de santé, de la vie rurale...

### 2.2.2. Evolution démo-économique et déplacements entre zones rurales

Compte tenu du dynamisme migratoire manifesté par bien des économies sous-développées et des différences de situations démo-économiques en zone rurale, il est intéressant d'étudier dans le développement le rôle que peuvent jouer les migrations entre zones rurales inégalement peuplées. Une telle étude conduite dans une perspective dynamique différerait de la simple analyse coût-efficacité des migrations évoquée à la fin de la section 1.

En analysant divers cas de migrations inter-rurales spontanées ou provoquées, il s'agirait préalablement de voir quels en sont les facteurs principaux :

- facteurs démographiques (croissance et différences de densité),
- facteurs économiques : (différences de productivité et de revenu, ainsi qu'autres avantages matériels),
- facteurs sociologiques : (information, éducation, appartenance ethnique) ; le coût de la modification de ces facteurs peut parfois être évalué.

On chercherait ensuite à dégager l'influence que de telles migrations peuvent exercer sur les conditions de production (superficie cultivée par personne, mais aussi attitudes à l'égard de l'innovation) et par là même sur la croissance économique globale et par tête.

Il serait alors utile de comparer le rôle que peut jouer dans la croissance la migration vers les zones moins peuplées et la limitation des naissances. L'une et l'autre sont susceptibles d'entraîner à court terme une augmentation du produit par tête (l'une en augmentant le numérateur, l'autre en diminuant le dénominateur), mais peut-être avec des différences importantes dans l'ampleur de l'effet, dans la possibilité de mobiliser le surplus ainsi rendu disponible, dans les effets à long terme et enfin, au-delà du calcul économique, dans la signification éthique et politique du changement.

(1) Cf. TODARO (M.P.) « A Model of Labor Migration and Urban Unemployment in Less Developed Countries » *The American Economic Review*, mars 1969, pp. 138-148.

(2) Cf. GUGLER (J.) « On the Theory of Rural-Urban Migration - The Case of Subsaharan Africa » in JACKSON (J.A.) (Ed.) *Migration*, Cambridge University Press, 1969, pp. 134-155.

Il resterait encore à savoir si ces deux types de changement peuvent intervenir simultanément ; ou s'ils sont concurrents. Tel pourrait être le cas, si la migration était liée à la pression démographique.

Il n'était pas dans nos propos d'exposer des théories démo-économiques, encore moins d'en soutenir une. En vue d'un programme de recherche, il convenait de situer les thèmes les uns par rapport aux autres et d'indiquer la diversité des arguments utilisés en la matière. En ce qui concerne l'analyse des situations démo-économiques, les classifications globales entre pays ou continents surpeuplés et sous-peuplés sont de plus en plus mises en doute — y a-t-il surpeuplement en Inde ? n'y en aurait-il pas dans certaines zones d'Afrique ? — Au sujet de l'évolution démo-économique, un courant de pensée de plus en plus fort, trouvant son prolongement dans l'action d'institutions internationales, se manifeste en faveur d'une limitation des naissances dans tous les pays sous-développés à fécondité élevée. Bien des aspects cependant de l'évolution démo-économique restent incertains, presque ignorés. En Afrique, plus encore qu'ailleurs, ils méritent une recherche.

#### COMPTE RENDU

---

*La discussion qui a suivi cette communication a porté principalement sur les deux points suivants :*

a) *Les modèles proposés sont surtout théoriques, généralement peu adaptés aux réalités africaines ; ils supposent aussi une documentation statistique assez considérable. Ils ne paraissent d'ailleurs pas tenir un compte suffisant de certaines grandeurs à vrai dire assez subjectives : parcellisation de l'épargne et des investissements, effet destructeur du développement sur les modes de vie ancestrale, inadaptation du droit coutumier aux nouvelles réalités, etc.*

b) *L'une des solutions les plus couramment envisagées serait une certaine réduction de la natalité. Cela ne paraît pas s'appliquer pour la majorité des pays d'Afrique qui sont relativement peu peuplés ; d'autre part une telle réduction peut paraître un recul devant certaines échéances mais non une solution à long terme. Il serait probablement plus souhaitable en ce qui concerne*